

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : AST GROUPE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12
 Adresse de l'entreprise 69150 DECINES Durée de l'exercice précédent * 12
 Numéro SIRET * 3 9 2 5 4 9 8 2 0 0 0 1 0 9 Néant *

				Exercice N, clos le : <u>31122008</u>		N - 1 <u>31122007</u>		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	213 718	AG	116 141	97 577	84 145	
	Fonds commercial (1)	AH	535 922	AI		535 922	487 138	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	592 767	AK	373 064	219 703	118 475	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN	86 124	AO		86 124		
	Constructions	AP	678 114	AQ	66 297	611 817	112 285	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	15 190	AS	9 949	5 241	5 360	
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 775 901	AU	713 410	1 062 491	1 249 825	
Immobilisations en cours	AV		AW			72 018		
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	109 236	CV	100 089	9 147	1 254 796	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH	164 486	BI		164 486	166 855		
TOTAL (II)	BJ	4 171 457	BK	1 378 951	2 792 507	3 550 898		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN	16 120 465	BO		16 120 465	
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	10 542 878	BY	12 608	10 530 269	11 677 109
		Autres créances (3)	BZ	6 820 087	CA		6 820 087	5 691 320
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : 359.210.....)	CD	18 049 003	CE	13 391	18 035 612	9 762 920
	Disponibilités	CF	2 764 360	CG		2 764 360	3 833 373	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	298 467	CI		298 467	557 949	
	TOTAL (III)	CJ	54 595 260	CK	25 999	54 569 261	48 331 360	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	58 766 718	IA	1 404 950	57 361 768	51 882 258		
Renvois : (1) Dont droit au bail :	27 432	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	29 915	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Copyright RedTitan (2009) Cegid ServantSoft - ETAFI

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AST GROUPE	Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.658.756.....)	DA	3 658 756	3 048 963
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	444 597	341 064
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	304 896	304 896
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	15 118 026	8 773 536
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 055 608	8 034 765
	Subventions d'investissement	DJ	9 736	12 041
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	23 591 619	20 515 265
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	552 454	173 375
	Provisions pour charges	DQ	51 783	3 413
	TOTAL (III)	DR	604 237	176 788
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 257 838	2 666 078
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	34 167	30 506
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 291 842	24 521 122
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 414 239	3 456 637
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	154 777	479 592
	Produits constatés d'avance (4)	EB	13 049	36 270
TOTAL (IV)	EC	33 165 912	31 190 206	
(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	57 361 768	51 882 258	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	32 964 287	31 190 206	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise: <u>AST GROUPE</u>				Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France	Exportation et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	91 891 099	FE		FF	91 891 099	
		FG	1 352 951	FH		FI	1 352 951	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	93 244 050	FK		FL	93 244 050	
	Production stockée *					FM	(2 528 339)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 126	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	207 061	
	Autres produits (1) (11)					FQ	316 737	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	91 242 635
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	60 717 965	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	10 701 560	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 439 161	
	Salaires et traitements*					FY	9 561 768	
	Charges sociales (10)					FZ	4 222 503	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	569 112
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	27 355
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	48 370	
	Autres charges (12)					GE	2 488	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	87 262 927	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 979 708	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	25 226	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	1 786	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 229 834	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	506 845	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	195 379	
Total des produits financiers (V)						GP	2 932 058	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	33 321	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	853 584	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	886 905	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 045 153	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 048 301	

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Copyright RedTitan (2009) Cegid ServantSoft - ETAFI

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AST GROUPE Néant *

		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 79 653	37 315
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 13 305	2 774 526
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 69 021	204 120
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 161 980	3 015 961
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 26 425	1 303
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 174 298	139 558
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG 422 108	155 839
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 622 831	296 700
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (460 851)	2 719 261
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 320 544	570 481
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 1 211 298	1 263 524
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 94 361 899	85 792 770
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 90 306 292	77 758 005
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN 4 055 608	8 034 765
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP 6 860	20 829
		HQ	3 950
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 1 467 699	3 008 488
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1 192 314	92 727
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Copyright RedTitan (2009) Cegid ServantSoft - ETAFI

5 **IMMOBILISATIONS**

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)*

CORPORELLES

FINANCIÈRES

Désignation de l'entreprise <u>AST GROUPE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	977 750	KE		KF	364 656
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	86 124
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	143 410	KK		KL	534 704
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	11 658	KT		KU	3 532
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales agencements, aménagements divers *				KV	505 105	KW		KX	109 879
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 322 744	LC		LD	335 149
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH	72 018	LI		LJ	600
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	2 054 935	LO		LP	1 069 988
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U	1 321 564	8V		8W	100 000
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	166 855	1U		1V	21 354
	TOTAL IV					LQ	1 488 420	LR		LS	121 354
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	4 521 105	ØH		ØJ	1 555 998	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2							
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	1 342 406
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	86 124
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	678 114	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	15 190
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM	8 895	MN	606 090	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	488 081	MT	1 169 812		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours					MY	72 618	MZ		NA	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY	72 618	NG	496 976	NH	2 555 329	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
	Autres participations					IØ		ØX	1 312 328	ØY	109 236
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	23 724	2F	164 486
	TOTAL IV					I3		NJ	1 336 052	NK	273 723
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	72 618	ØK	1 833 028	ØL	4 171 457	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6 **AMORTISSEMENTS**

Désignation de l'entreprise AST GROUPE Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporées TOTAL II		PE	287 991	PF	201 213	PG		PH	489 205
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	31 125	PN	35 171	PO		PQ	66 297
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6 298	QA	3 652	QB		QC	9 949
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	134 443	QE	63 991	QF	2 238	QG	196 195
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	443 581	QM	389 182	QN	315 548	QO	517 215
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	615 447	QV	491 996	QW	317 787	QX	789 656
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	903 439	ØP	693 209	ØQ	317 787	ØR	1 278 861

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1		
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
Frais d'émission d'emprunt à étaler		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION Copyright RedTitan (2009) Cegid ServantSoft - ETAFI

Désignation de l'entreprise AST GROUPE Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	48 370	UF	14 747
		UG	33 321	UH	506 845
		UJ	422 108	UK	69 021

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5^e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

8 **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE***

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AST GROUPE Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	
			164 486	29 915	134 571	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	15 080	15 080	
	Autres créances clients		UX	10 527 798	10 527 798	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI			
	Personnel et comptes rattachés		UY	10 405	10 405	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	4 593	4 593	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	452 837	452 837
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 848 782	2 848 782
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN		
		Divers		VP		
	Groupe et associés (2)		VC	60 381	60 381	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 443 089	3 443 089	
	Charges constatées d'avance		VS	298 467	298 467	
	TOTAUX			VT	17 825 918	17 691 347
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	4 034 615	4 034 615	
	à plus d'1 an à l'origine		VH	223 223	21 598	97 350
				104 275		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	33 305	33 305		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	25 291 842	25 291 842		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 179 721	1 179 721		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 173 264	1 173 264		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E			
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	852 256	852 256	
	Obligations cautionnées		VX			
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	208 998	208 998	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	861	861		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	154 777	154 777		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ				
Produits constatés d'avance		8L	13 049	13 049		
TOTAUX			VY	33 165 912	32 964 287	97 350
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	15 982	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL 861	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	12 322		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : <u>AST GROUPE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : <u>31122008</u>		
I. RÉINTÉGRATIONS			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint	moins part déductible *	à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*				
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*				
	Amendes et pénalités (nature : amendes.....)				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	<u>WL</u>	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	<u>L7</u>	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 16,5 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé (dont : Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	<u>SU</u>	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	<u>SW</u>		
		Quote-part de 5% des plus-values à taux zéro	<u>M8</u>		
TOTAL I				WR	6 034 152
II. DÉDUCTIONS			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 16,5 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				
		Autres plus-values imposées au taux de 16,5 %			
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*			
		Régime des sociétés mères et des filiales * (quote-part des frais et charges restant imposables, Produit net des actions et parts d'intérêts : à déduire des produits nets de participations			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				
	Majoration d'amortissement*				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* { Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies) <u>K9</u> Pôle de compétitivité (art. 44 undecies) <u>L6</u> Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A) <u>ØV</u>	Entreprises nouvelles 44 sexies <u>L2</u>	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A) <u>L5</u>		
		Sociétés investissements immobiliers cotées (art.44 sexies A) <u>K3</u>	Zone franche Corse (art. 44 decies) <u>ØT</u>		
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) <u>1F</u>				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dégagee par le report en arriere du déficit* (entreprises à l'IS)				<u>ZI</u>	
III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	<u>XI</u>	3 723 182	
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)			<u>ZL</u>		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			<u>XN</u>	3 723 182	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise <u>AST GROUPE</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	981 889
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciations *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
organici	9K	149 175	9L	126 356
effort construction	9M	42 279	9N	36 722
participation	9P	320 546	9R	570 481
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	512 000
			YO	733 559
			↓	↓
			ligne WI	ligne WU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS
(art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>AST GROUPE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)													
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie									ØC			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie									ØD	8 034 765		
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)												
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)									ØE			
TOTAL I									ØF	8 034 765			
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves									ZB			
	Dividendes									ZD	6 613 219		
	Autres répartitions									ZE	1 421 545		
	Report à nouveau									ZF			
	TOTAL II									ZH	8 034 765		
	(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.												
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail) J7									YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	50 401	16 824	
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 1 600 751									XQ	1 829 959	1 386 606	
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU	39 263	19 574	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	2 107 692	2 548 335	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES									ST	6 674 246	5 812 614	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	10 701 560	9 783 954	
	- Taxe professionnelle*									YW	317 664	290 104	
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS									9Z	1 121 497	953 715	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	1 439 161	1 243 819	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée									YY	18 785 604	15 542 131	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	13 309 335	10 652 801	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2008) *									ØB	9 398 416		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15 % JK			Plus-values à 0 % (1) JL						
				Plus-values à 16,5 % (2) JM			Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15 % JN			Plus-values à 0 % (1) JO						
				Plus-values à 16,5 % (2) JP			Imputations JF						
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG			Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale. JH			N° SIRET de la société mère JJ							
- numéro de centre de gestion agréé * XP													
- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 3,00 handicapés :)			YP			291,00 270,00							
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK			% %							
- Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration.						Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participations, cocher 1							
			ZR			<input type="checkbox"/>							

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Copyright RedTitan (2009) Cegid ServantiSoft - ETAFI

(1) ou 8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007.
 (2) uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007. Les plus-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16.5 % (art. 219Ia du CGI).
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUESDésignation de l'entreprise : AST GROUPENéant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 16,5 % (1)
			⑦	⑧	⑨	
			16,5 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins values à long terme				
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩

(A)

(B)

(Ventilation par taux)

(C)

CADRE C : autres plus-values taxables à 16,5 % ⑪

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 16,5 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI

14 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AST GROUPE Néant *

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 16% 2	
	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) 1 *.	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) 1 *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1	Moins-values à 16% 2	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16% 3	Solde des moins-values à 16% 4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine 1	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice 6	Solde des moins-values à reporter Col 7 = ②+③+④-⑤-⑥ 7
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) 3	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) 4	À 15 % ou à 16,5 % (1) 5		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire
(article 53A du code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : AST GROUPE

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**
Désignation de l'entreprise : AST GROUPENéant *Exercice ouvert le : 01.01.2008 et clos le : 31.12.2008 Durée en nombre de mois 12**I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE**

Ventes de marchandises	B2	
Production vendue - Biens	A5	91 891 099
Production vendue - Services	A7	1 352 951
Production stockée	B5	(2 528 339)
Production immobilisée	B6	
Subventions d'exploitation perçues	B7	
Autres produits	B8	316 737
Transferts de charges de personnels et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	A8	
TOTAL A	I5	91 032 448

II - CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	C1	
Variation de stock (marchandises) *	C2	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	C3	60 717 965
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	C4	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	C5	8 912 321
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle	C6	151 241
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	K8	
Autres charges	C7	2 488
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc), taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	C8	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle*	C9	
TOTAL B	D1	69 784 015

III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

TOTAL A - TOTAL B	D2	21 248 433
--------------------------	-----------	-------------------

* voir notice au verso

Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes C1 à C6, C7 et C8 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne B6, portées en ligne K8.

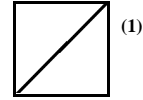
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text"/>
---	----	----------------------	--	----	----------------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text" value="2"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text"/>
---	----	--------------------------------	--	----	----------------------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

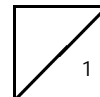
EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122008

N° SIRET 3 9 2 5 4 9 8 2 0 0 0 1 0 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AST GROUPE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL 69150 VILLE DECINES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 6

Forme juridique SAS Dénomination EVOLIM

N° SIREN (si société établie en France) 478533664 % de détention 100,00

Adresse : N° 1 Voie RUE BONNAND

Code Postal 69003 Commune LYON Pays

Forme juridique SAS Dénomination FONCIALIS

N° SIREN (si société établie en France) 443062567 % de détention 100,00

Adresse : N° 1 Voie RUE BONNAND

Code Postal 69003 Commune LYON Pays

Forme juridique SNC Dénomination ST MAURICE DE VERCHERES

N° SIREN (si société établie en France) 306140039 % de détention 50,00

Adresse : N° 2 Voie BIS CHEMIN DU COULOUVRIER

Code Postal 69410 Commune CHAMPAGNE AU MONT D'OR Pays

Forme juridique SCI Dénomination ST CERGUES

N° SIREN (si société établie en France) 491436218 % de détention 50,00

Adresse : N° 2 Voie BIS CHEMIN DU COULOUVRIER

Code Postal 69410 Commune CHAMPAGNE AU MONT D'OR Pays

Forme juridique LEALEX

N° SIREN (si société établie en France) 442798138 % de détention 20,00

Adresse : N° 967 Voie CHEMIN DES GRANDS MOULINS

Code Postal 69400 Commune GLEIZE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Copyright RedTitan (2009) Cegid ServantSoft - ETAFI

(1) Lorsque le nombre de filiales et participants excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.